



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RN 145

Question écrite n° 1953

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'avancée des travaux de mise à 2 2 voies de la RN 145 dénommée Centre-Europe-Atlantique. La mise à 2 2 voies entre Guéret et La Croisière est désormais achevée, mais le trafic très important que supporte cet axe (passage de plus de 3 000 camions par jour qui poursuivent leur trajet Atlantique) nécessite la poursuite rapide des travaux pour la traversée de tout le département de la Haute-Vienne. En conséquence, elle lui demande des précisions sur les délais d'exécution des travaux, les dangers et l'inadaptation du tracé étant de plus en plus ressentis par tous les usagers.

Texte de la réponse

L'aménagement de la route Centre-Europe-Atlantique (RCEA) est une des priorités de l'Etat au XIe Plan. L'Etat s'est engagé à le poursuivre activement entre les autoroutes A 10 et A 6, dans le cadre des contrats conclus entre l'Etat et les régions Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne et Bourgogne. La priorité a été donnée aux liaisons suivantes : Saintes (A 10) - Limoges (A 20), La Croisière (A 20) - Montluçon (A 71), Montmarault (A 71) - Chalon-sur-Saône et Mâcon (A 6). Grâce à un programme complémentaire de l'Etat, ce sont ainsi plusieurs milliards de francs qui sont prévus au XIe Plan pour aménager cet axe. En région Limousin, les travaux sont largement avancés, puisque 42 kilomètres sont d'ores et déjà en service à deux fois deux voies entre l'A 20 et Guéret. Plus particulièrement dans le département de la Haute-Vienne, outre la section de l'A 20 en direction de Limoges empruntée par cet itinéraire, la RCEA constituée par la route nationale 141, longue de 31 kilomètres, fait l'objet de travaux importants consistant, dans un premier temps, à dévier les agglomérations. Ainsi, aujourd'hui, les déviations de La Barre et du Breuil sont en service, alors que la déviation de Saint-Junien est entrée dans une phase active de travaux. Ces aménagements ont été complétés dernièrement par la mise en service d'une première phase à deux voies du contournement ouest de Limoges, réalisé sous maîtrise d'ouvrage départementale. A la fin du XIe Plan, avec ce contournement de Limoges, plus des deux tiers de cet itinéraire en Haute-Vienne seront aménagés. Enfin, les sections restantes La Barre - Le Breuil et Saint-Junien - La Barre ont fait l'objet d'une étude d'avant-projet sommaire d'itinéraire dont l'instruction est en cours. L'approbation de ces dernières études autorisera le lancement d'une enquête publique au milieu de l'année 1998.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1953

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 août 1997, page 2576

Réponse publiée le : 9 février 1998, page 715